

## Procès Verbal de la DUP du jeudi 31 août 2017

## ♦ Membres de la DUP :

- la Vice Présidente : Dr Isabelle RAMBAULT,
- la secrétaire, Claire-Odile Beauvallet,
- la Trésorière : Sarah Georget,
- la Trésorière remplaçante : Marie Carof, absente excusée
- invité : Amaury Derville, en téléphonie



1. Approbation et signatures du PV du mois de juin.

Le Procès verbal est relu, quelques compléments y sont apportés. Le PV est signé et adressé en "pdf" à Pierre d'Argenlieu, afin d'être mis en ligne sur PSA.

Un avis informatif de "mise en ligne du PV" est demandé via le nouveau bandeau déroulant.

2. Signature du PV de carence du mois de juillet

Signé, le PV sera mis en ligne sur le PSA.

3. <u>Suite à revalorisation salariale, une courriel explicatif devait être adressé aux salarié(e)s d'ASALĒE, qu'en est-il ?</u>

Suite aux réévaluations des salaires au sein d'ASALĒE effectuée en juin, qui intègre :

- une augmentation de 1,2% des salaires,
- un effet rétroactif au mois de janvier 2017,
- une correction d'ancienneté de diplôme, pour certaines : le tableau existant n'intégrant que jusqu'à 30ans d'ancienneté de diplôme, est prolongé au-delà.
- l'intégration de missions transverses, permanentes et temporaires, afin d'être prises en compte dans le décompte retraite,
- l'intégration de diplômes type MASTER, avec la création de niveaux différents d'IDESP ASALĒE (cf. Fiche de poste IDE ASALĒE en cours de validation par le Conseil d'Administration d'ASALĒE).

des erreurs ont été repérées et ont données suite à de nouvelles modifications ; les salaires du mois d'août devraient être en adéquation avec les dernières mises à jour pour tous les salariés.

Un courriel explicatif est prévu courant du mois de septembre, afin d'expliquer à chaque salarié, l'ensemble des modifications prises en compte et simultanément présenter la nouvelle fiche de poste ASALĒE.

Les membres de la DUP signale un réception "tardive", sans conséquence certes, puisque les virements bancaires sont effectués, de la fiche paie via courriel; en aout, elle a été réceptionnée le 11.

Amaury nous informe que certaine plateforme comme *Gmail* et *Hotmail*, bloquent les emails dans lesquels figurent le mot "asalée"; une demande a été faite auprès de certain(e)s pour recréer une adresse mail SANS "asalée".

Claire-Odile informe que son adresse "orange" subit le même retard.

Ce dysfonctionnement devrait disparaitre, puisque l'envoi des fiche de paie est automatique avec le virement salaire.

4. <u>Achats de matériels professionnels (PC, tensiomètre, pèse personne, papeterie...) pour l'exercice d'IDSP ASALĒE : quelles sont les modalités</u>?

Le protocole de coopération prévoit que le cabinet médical mette à disposition à l'IDSP ASALĒE, un bureau, un ordinateur avec accès au logiciel médical et ayant une connexion internet, un téléphone, un accès à une imprimante. Si un bureau est aménagé à l'attention de l'IDSP ASALĒE, l'achat du matériel informatique est pris en cahrge par ASALĒE.

Les fournitures de papeteries personnelles (crayons, boites d'archives, classeurs...) sont prises en charge par ASALĒE, après demande de remboursement via PSA sur justificatif.

Si certain(e)s rencontrent des difficultés, il faut contacter le support ASALĒE, en la personne de Cyril De La Chesnais : 06 08 48 36 25 -

cdelachesnais@asalee.fr

## 5. QUESTIONS DIVERSES à suivre ...

Budget de fonctionnement : virement du mois de juin non enregistré fin juillet.

Il semblerait que le virement n'est pas été effectué. Marie (Trésorière) étant absente, dès son retour, elle confirmera cela, ou pas.

\$\forall \text{Fiche de poste IDESP ASAL\text{EE}} = approbation par le Conseil d'Administration ASAL\text{EE} ? mise en ligne sur PSA ?

Comme mentionnée plus haut, la nouvelle fiche de poste mentionnant les différent échelons tenant compte des diplômes de certain(e)s, n'est pas encore validée par le Conseil d'Administration d'ASALĒE; la mise en ligne sur PSA sera effective qu'après.

## ♥ Date du séminaire annuel ASALĒE? Elections DUP?

La date du séminaire ASALĒE est fixée au **jeudi 7 décembre**, à Paris. Une réflexion sur l'organisation est nécessaire, compte tenu du nombre croissant d' l'IDSP ASALĒE et de Médecins Généralistes participants, ainsi que les intervenants extérieurs.

Les modalités devraient se préciser courant septembre, elles nous seront communiquées lors de la prochaine DUP.

Concerant la réélections des membres de la DUP, le planning est maintenu.

Mise en ligne sur PSA d'un lien vers convention collective : juridiquement possible?

Amaury nous confirme que cela est légalement possible, et nous propose un lien vers la convention collective des cabinets médicaux suivant : https://www.legifrance.gouv.fr/affichIDCC.do?idConvention=KALICONTO00005635409 que nous validons aussitôt.

♦ Adresses mail "xxx.asalée" : le dysfonctionnement est-il résolu ?

Malheureusement, non le problème persiste. Des améliorations sont toujours recherchées.

(%

La réunion est clôturée à 11h20.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 28 septembre, à Brioux.

La Vice Présidente ASALEE

Dr Isabelle RAMBAULT

La secrétaire de la DUP

Claire-Odile BEAUVALLET

Meawall >